



Cave de 4 m² que j'ai depuis 29 ans je vien d'apprendre que sa m

Par **zellner maryline**, le **04/02/2017** à **01:19**

Bonjour,

J'ai irrité de ma grand mère un appartement qui donne sur une entre escalier et une pièce de 4 m². A l'étage, l'appartement. Depuis 29 ans on utilise toute cette partie qui est à nous. Aujourd'hui le syndic me dit que la pièce du fond de 4 m² ne m'appartient pas et que l'entrée est en commun avec le propriétaire de cette pièce. De puis 1988 on vit dans ces locaux, on ne nous a jamais dit que ça ne nous appartient pas. Même le syndic a refusé de repeindre la porte d'entrée car il pensait que ça nous appartenait.

Comment je peux réagir aujourd'hui, on me montre des documents comme quoi ce n'est pas à moi.

Merci de me répondre car je suis bouleversé d'apprendre que je ne suis pas chez moi, j'ai élevé mes trois dans ces lieux.

Par **Tisuisse**, le **04/02/2017** à **10:59**

Bonjour,

Vous êtes propriétaire ou locataire dans cet immeuble ?

Par **Visiteur**, le **04/02/2017** à **12:23**

Bonjour,

Quel document vous montre -t- on ?

Lors de votre héritage, l'acte de succession comportait un descriptif, regardez aussi votre certificat de propriété.